### Japon: 4 fois plus de morts suite au Covid chez les 65-80 ans à cause de la vaccination ?

écrit par Christine Tasin | 19 février 2023



Vaccination contre le Covid-19 au Japon. © STR / JAPAN POOL / JIJI PRESS / AFP



Vaccination contre le Covid-19 au Japon. © STR / JAPAN POOL / JIJI PRESS / AFP

# Le Pr Masanori Fukushima porte plainte contre contre l'État japonais

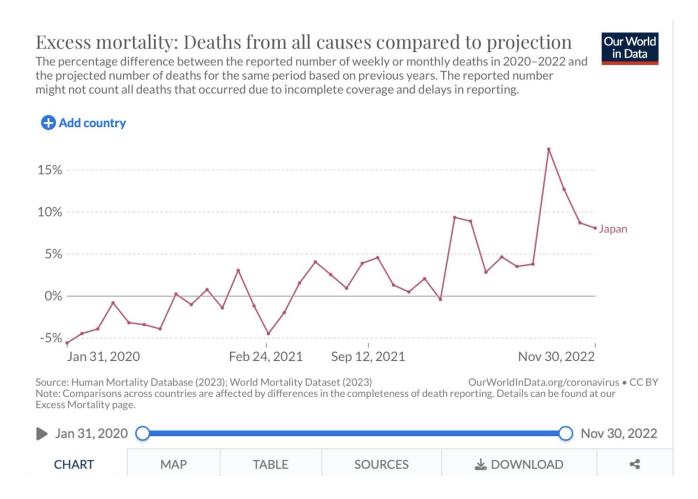
Le Japon connaît un contexte général de hausse de la mortalité. Certains scientifiques et médecins, après avoir constaté une inflammation générale de l'organisme chez certaines personnes décédées ainsi que des anomalies au niveau du système immunitaire, s'interrogent sur un lien possible avec les injections vaccinales anti-Covid-19. En parallèle, le professeur émérite de médecine Masanori Fukushima, déclare porter plainte contre l'État japonais qui a fait la promotion de vaccins. Or, loin de réduire la mortalité par Covid, cette dernière aurait été multipliée par quatre pour la tranche

#### d'âge des 65-80 ans.

Depuis un an, l'archipel japonais affiche un excès inquiétant de la mortalité de sa population. La courbe des décès, au plus bas en mars-avril 2021, commence à monter vers le mois de mai 2021. Si elle est restée dans des limites « acceptables » jusqu'au début de l'année 2022, on constate une très vive accélération des décès à partir dès mars-avril de cette même année.

### Une hausse inquiétante de la mortalité

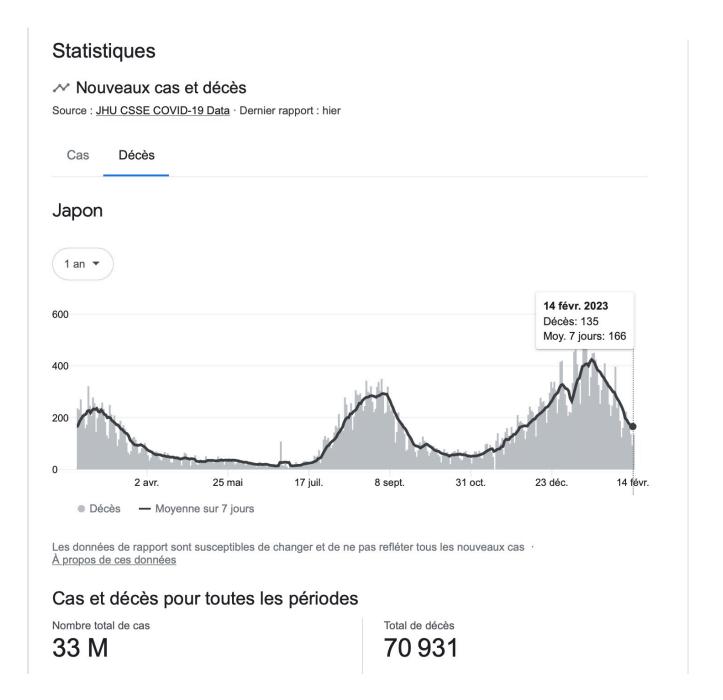
Un phénomène qui n'est pas propre au Japon puisque l'ensemble des pays du bloc occidental, mais également Israël, certains pays d'Amérique du Sud enregistrent des décès supplémentaires par rapport à « une année normale ».



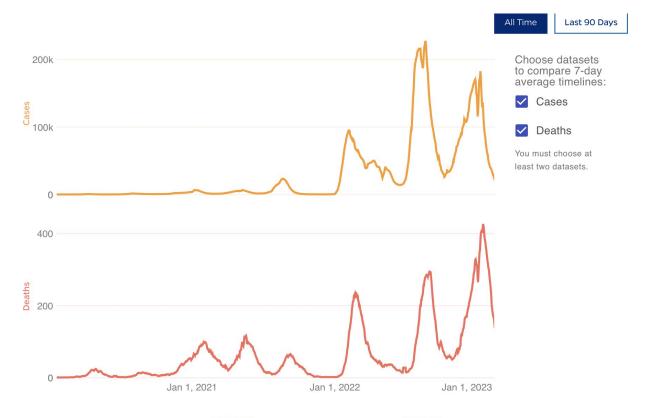
Au Japon, ces niveaux élevés de mortalité surgissent dans un contexte de poursuite de l'épidémie, même si depuis le 20 janvier 2023, le Premier ministre japonais Fumio Kishida,

considérant que l'épidémie de Covid-19 est beaucoup moins virulente qu'elle n'a pu l'être, a annoncé son intention de rétrograder au printemps prochain le Covid-19 de la catégorie 2 — qui le plaçait au même niveau que la tuberculose — à la catégorie 5, un indice de dangerosité qui classe le virus au même niveau que la grippe saisonnière.

Cependant, l'épidémie est-elle la cause principale de cette hausse de la mortalité ? Tout dépend de ce que l'on entend par « cause principale ». Si l'on prend la cause directe, c'est-à-dire la mortalité par Covid, en examinant les chiffres affichés sur le site *Johns Hopkins University*, on constate que ceux-ci ne sont pas très élevés comparés à ceux de certains pays occidentaux (États-Unis, Royaume-Uni, Belgique, France). Depuis trois ans, il y aurait eu un peu plus de 71 000 décès liés à l'infection par Sars-CoV-2 dans ce pays qui compte 125 millions d'habitants.



Pourtant, la fin de l'année 2022 a été marquée par la reprise de l'épidémie de Covid-19 et un taux de mortalité en nette augmentation. Face à ce phénomène, les autorités ont peu réagi, préférant mettre en avant le taux de vaccination important puisqu'à la fin de l'année 2022, de 700 000 à un million de personnes se sont vaccinées chaque jour, faisant de l'archipel, l'un des pays les plus vaccinés du G7.



**Data Sources:** Cases and deaths data from JHU CSSE; testing and vaccine data from JHU CCI; and hospitalization data from the U.S. Department of Health and Human Services.

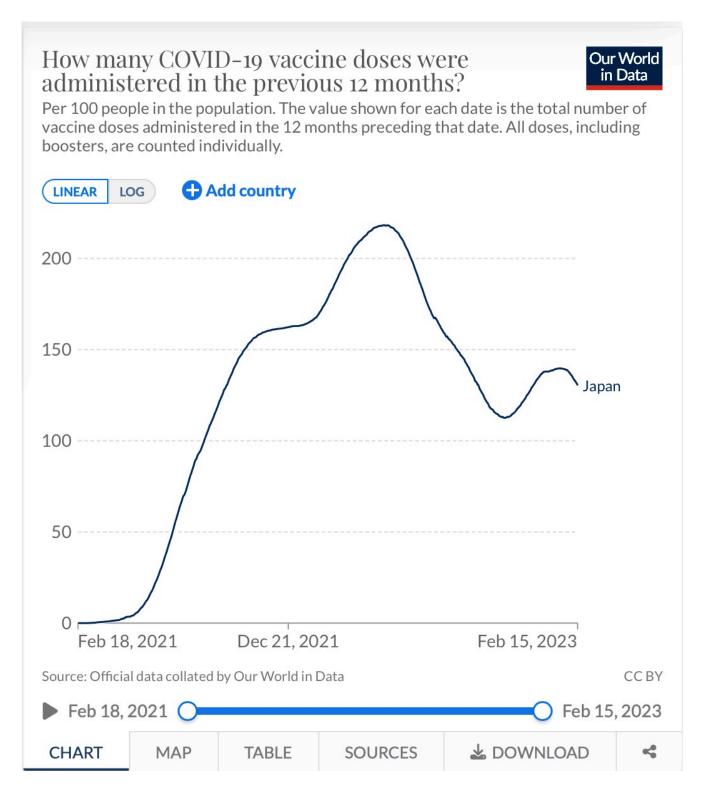
Cependant, à cette cause directe de la mortalité, il en existe d'autres qui, elles aussi, pourraient être liées à l'épidémie de Sars-CoV-2.

En premier lieu, comme pour de nombreux pays de l'OCDE, la hausse de la mortalité au Japon pourrait être attribuée, d'une part à la chute de la prise en charge des personnes, par l'annulation de certains rendez-vous médicaux de patients, ce qui aurait entraîné des retards de diagnostic et une surmortalité, et d'autre part à la réduction des interactions sociales, avec des conséquences graves sur la santé mentale de certaines personnes.

Par ailleurs, <u>selon les autorités</u>, même si ce pays est l'un des rares à ne pas avoir connu une chute de l'espérance de vie, cette surmortalité serait due à la propagation du variant BQ1 et à un taux insuffisant de rappel vaccinal avec les boosters bivalents destinés à protéger les personnes des sous-

variants d'Omicron. La tranche d'âge des 80-90 ans aurait représenté 40,55% de la mortalité par Covid et les plus de 90 ans, 34,76%.

Enfin, même si les causes des décès peuvent être multifactorielles, et si l'évolution de la courbe de mortalité doit être interprétée avec beaucoup de prudence, lorsqu'on croise la courbe de la vaccination avec celle de la mortalité, on ne peut pas exclure que la vaccination fasse également partie des causes de la hausse de l'incidence des décès à court et moyen terme.



Cette hypothèse peut d'autant moins être écartée aujourd'hui alors que certains effets indésirables parfois mortels sont désormais reconnus par les autorités qui ont commencé à indemniser les familles concernées par la perte d'un de leur membre.

Par ailleurs, les analyses de certains professeurs de médecine pourraient faire craindre un endommagement du système immunitaire des personnes vaccinées susceptibles de développer des infections plus graves que celles qui ne sont pas vaccinées (voir ci-dessous).

### Vers une reconnaissance des effets secondaires postvaccinaux

Selon la loi japonaise sur la vaccination, les vaccins contre le Sars-CoV-2 sont considérés comme *ad hoc*, entendez par là, destinés expressément à un usage spécifique.

Cette disposition particulière <u>permet de commencer</u> à indemniser les familles dont l'un des membres a été victime d'un effet indésirable suite à une injection vaccinale dès lors que l'imputabilité de la preuve a pu être établie. En effet, lorsque le lien est prouvé, les descendants de la personne décédée à cause du vaccin peuvent recevoir une indemnité forfaitaire de 44,2 millions de yens (310 000 euros environ) et une somme de 212 000 yens (1 500 euros environ) pour contribuer aux frais d'obsèques.

Le 26 juillet 2022, un groupe d'experts du ministère de la Santé japonais a accordé pour la première fois une indemnité forfaitaire à la famille d'une personne décédée après que cette dernière a développé une réaction allergique puis une crise cardiaque après une injection de vaccin contre le Covid-19.

En dépit des comorbidités préexistantes, notamment d'accidents ischémiques transitoires que présentait cette femme, le ministère n'a pas communiqué sur la date de la vaccination et le nombre de doses, estimant qu'une relation de cause à effet entre les problèmes de santé ultérieurs et le vaccin ne pouvait pas être niée dans cette affaire. Par ailleurs, les autorités ont déclaré qu'« une relation de causalité scientifiquement rigoureuse n'est pas nécessaire ».

Au-delà, de cet exemple emblématique de reconnaissance d'un effet indésirable ayant entraîné le décès de la personne, à

cette date, au Japon, 3 680 personnes avaient déjà vu leur demande d'indemnisation du préjudice lié à la vaccination acceptée. Parmi tous les dossiers, 850 dossiers avaient reçu un avis favorable et 62 dossiers ont été refusés. Par ailleurs, les décisions concernant 16 autres personnes, dont certaines sont décédées, ont été reportées.

La hausse de la mortalité couplée à la reconnaissance de l'existence d'effets indésirables liés à la vaccination ont conduit certains scientifiques et médecins à étudier les liens de causalité entre la vaccination et l'augmentation des décès, notamment en analysant les mécanismes biologiques et physiologiques qui pourraient être à l'origine des réactions graves pouvant entraîner la mort des personnes après avoir reçu une injection de vaccin anti-Covid-19 à ARN messager.

## Les constats biologiques, physiologiques et cliniques des scientifiques et des médecins

La température anormalement élevée des personnes décédées

Dans une vidéo mise en ligne en décembre 2022, deux chercheurs japonais analysent les mécanismes physiologiques induits par les vaccins expérimentaux à ARN messager et qui ont pu causer des réactions indésirables graves, voire entraîner la mort de sujets vaccinés dans certains cas.

Masataka Nagao, médecin légiste attaché à la faculté de médecine de l'université d'Hiroshima, pratique des autopsies sur plus d'une centaine de corps par an.

Il a constaté que les personnes décédées après une injection de vaccin anti-Covid-19 présentaient une température du corps anormalement élevée.

□□Le Pr Masataka Nagao, de l'université d'Hiroshima, est médecin légiste.

« Les vaccins ont provoqué des anomalies du système immunitaire, et une forte inflammation. Par conséquent, la

température corporelle des victimes du vaccin était anormalement élevée. » <u>pic.twitter.com/oTQErA9rIc</u>

- Benjamin (@hirt\_benjamin) <u>January 4, 2023</u>

« La première chose qui m'a interpellée, c'est que la température des cadavres était très élevée lorsqu'ils ont été examinés par la police. Les températures corporelles étaient anormalement élevées, autour de 33 ou 34 degrés Celsius, ce qui n'est pas normal. Normalement, au stade de l'autopsie, la température du corps est de 20 degrés. La température du corps était très élevée au moment de la mort. La température était supérieure à la normale, c'est-à-dire supérieure à 40 degrés Celsius », a-t-il déclaré.

En examinant le profil génétique, l'équipe de recherche du Pr Nagao a pu constater qu'il existait des anomalies au niveau du système immunitaire et que ces dérèglements pouvaient être la cause de réactions inflammatoires fortes.

À partir de l'analyse que ces équipes ont effectué des données génétiques recueillies sur les patients décédés, le Pr Nagao pense que le vaccin peut être responsable de troubles immunitaires ayant entraîné une inflammation dans le corps et dont le signe clinique principal était cette hausse de la température corporelle au-dessus de 40° Celsius.

« Ces seules données montrant que les gènes impliqués dans la réponse immunitaire étaient hyperactifs, ne permettent pas de conclure que les vaccins sont la cause de la mort, mais ne le mettent pas hors de cause. Je peux dire que c'est une zone grise, et nous pensons que l'administration de ces vaccins est suffisamment reliée à des réactions anormales du système immunitaire. »

La suppression du système immunitaire

Dans cette même vidéo, un autre grand professeur, Shigetoshi Sano, expert en dermatologie de la faculté de médecine de l'université de Kochi, a évoqué la découverte de protéines Spike à l'emplacement de lésions cutanées et d'autres problèmes de peau sur des patients vaccinés.

The Spike Protein's Impact: "Vaccination may cause our overall immune system to fail to fight against such bad things" — Shigetoshi Sano, M.D., PhD., Professor and Chair, Kochi University School of Medicine.https://t.co/dRta33Ag5Mpic.twitter.com/IVacVm97e3

- Jung (@betterworld\_24) <u>January 15, 2023</u>

« La protéine Spike issue du vaccin a été trouvée dans la peau », a expliqué le professeur Sano en montrant une diapositive montrant une région vert vif sur une lésion rendue visible par un colorant spécial. Cette technique sert à visualiser les régions où l'on peut détecter une inflammation et constater qu'elles sont « inondées » de protéines Spike.

« Les protéines Spike sont dispersées localement, elles suppriment localement le système immunitaire, ce qui a pour conséquence de faciliter la réactivation du virus de l'herpès. (...) La fonction des protéines Spike pour produire des réactions indésirables est la formation de caillots sanguins », a expliqué le Pr Sano. « Et pire encore, les protéines Spike peuvent aussi induire localement une inflammation ».

Interrogé par rapport à l'affaiblissement du système immunitaire et à la possibilité de contracter plus facilement des infections, le Pr Sano, après un bref moment d'hésitation, a répondu :

« Vous avez raison. Je ne sais pas si je devrais dire cela, mais il a été constaté que les personnes vaccinées sont plus susceptibles de contracter le coronavirus que les personnes non vaccinées. Parfois, des choses qui ne sont pas bonnes sont introduites dans le corps humain. La vaccination peut empêcher notre système immunitaire global de lutter contre ces mauvaises choses ».

La plainte contre l'État japonais déposée par le professeur Masanori Fukishima

Tandis que les investigations de scientifiques et de médecins se poursuivent, Masanori Fukushima, professeur émérite de médecine à l'université de Kyoto, dans une allocution prononcée dans un hôpital universitaire le 2 février 2023, a annoncé porter plainte contre l'État japonais qui a fait la promotion du vaccin, une décision d'une extrême gravité, selon lui. Il n'hésite pas à accuser le ministère de la Santé de fraude et dénonce un problème « historiquement grave qui menace l'existence même de la nation japonaise ».

□□□02/02/2023 | Des chercheurs japonais intentent une action en justice contre le gouvernement japonais pour avoir dissimulé des données dérangeantes sur le vaccin dans le but de continuer la campagne vaccinale

Le professeur Fukushima:

- « Il s'agit d'un problème historiquement
  pic.twitter.com/X7QoClynPH
- divasonic (@Divasonic x) February 7, 2023

« Aujourd'hui, nous avons déposé une plainte contre le gouvernement japonais pour l'annulation de l'action

administrative. Aujourd'hui, il est d'une importance fondamentale pour le gouvernement japonais de collecter et de divulguer en permanence des données exactes. Cependant, j'ai été témoin du récent scandale de fraude commis par le ministère de la Santé. Je dois réaliser qu'il s'agit d'un problème historiquement grave qui menace l'existence même de la nation japonaise. En tant que médecin et scientifique, je n'ai pas eu d'autre choix que d'oser engager une action en justice. Il va sans dire qu'il est absolument important de divulquer les données du monde réel sur l'efficacité et la sécurité de la vaccination contre le virus du Covid-19. En effet, ces données sont directement liées à la santé, aux moyens de subsistance et à l'économie de la population. Par conséquent, je pense que le gouvernement japonais, c'est-àdire le ministère de la Santé, doit divulguer ces données de manière appropriée au public.

Jetez un coup d'œil aux données pour les groupes de 65-69 ans et de 70-79 ans. Il est surprenant de constater que le nombre de nouvelles infections ou de cas positifs pour 100 000 personnes est quatre fois plus élevé chez les personnes vaccinées deux fois que chez les personnes non vaccinées. Regardez également les données fournies par le conseil consultatif en septembre 2021. Le taux de mortalité des personnes non vaccinées et les taux de mortalité des personnes vaccinées à une dose et à deux doses ont été décrits correctement. D'après la description en rouge, la vaccination a effectivement réduit le taux de mortalité des personnes âgées de plus de 65 ans. Cependant, pour tous les âges, la vaccination a démontré l'effet inverse, entraînant une augmentation du taux de mortalité. Il s'agit d'un phénomène paradoxal. En tant que telles, les données sur les taux de mortalité avaient déjà été publiées dans des documents officiels.

Cependant, dans les données de l'année dernière, le ministère de la Santé a supprimé toutes ces informations. En fait, la vaccination a été recommandée sur la base de l'explication suivante : la vaccination ne prévient pas l'infection, mais la vaccination prévient les maladies graves et réduit le taux de mortalité.

Cependant, sur la base des données publiées par le Conseil consultatif en septembre 2021, la base pour recommander la vaccination pour tous les âges ne devrait plus exister. Malgré cela, le ministère de la Santé a poursuivi la vaccination. Je considère qu'il s'agit d'une grave crise nationale. C'est pourquoi j'ai décidé d'intenter un procès cette fois-ci. »

https://www.francesoir.fr/societe-sante/japon-mortalite-covid
-professeur-masanori-fukushima-plainte